

La guerre froide et l'intervention canadienne en Corée

Serge Bernier

Au seuil de la Révolution tranquille : les années 1950
Numéro 84, hiver 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7036ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)
1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bernier, S. (2006). La guerre froide et l'intervention canadienne en Corée.
Cap-aux-Diamants, (84), 40–43.

LA GUERRE FROIDE ET L'INTERVENTION CANADIENNE EN CORÉE

PAR SERGE BERNIER

Dès la prise du pouvoir par les bolcheviks, en Russie, en 1917, ce qu'on allait plus tard qualifier de guerre froide s'est engagé entre les mondes capitaliste et communiste. Jusqu'au tournant des années 1990, cette guerre s'est poursuivie avec ses hauts et ses bas, ses moments de détente tactique. En 1945, l'URSS, dont la Russie était l'élément moteur, a élargi sa zone de contrôle direct en Europe, en plus d'étendre son influence à d'autres grandes parties du monde. La même année, un chiffeur de l'ambassade soviétique au Canada, Igor Gouzenko, faisait défection et ses révélations plaçaient le Canada au centre d'un réseau d'espionnage soviétique qui comprenait le seul député communiste à avoir été élu au Parlement fédéral canadien. Les années 1950 furent particulièrement significatives de toute la longue période de la guerre froide. Pensons à la façon dont furent écrasés des mouvements de résistance en Tchécoslovaquie, en Allemagne de l'Est ou en Hongrie. Ou, encore, aux divisions profondes concernant le Moyen-Orient.

Toutes ces situations, même celles se développant loin de chez nous, eurent un impact sur le Canada. L'affaire Gouzenko conduisit à un res-

serrement de la sécurité dans les services du gouvernement fédéral et, en particulier, aux ministères de la Défense et des Affaires extérieures. L'arrivée de réfugiés hongrois après le soulèvement de 1956, en Hongrie, et l'utilisation de Canadiens au maintien de la paix entre Israël et l'Égypte, à compter de la fin de 1956, sont deux exemples de ce qui affecta le Canada à la suite d'événements qui se sont produits à des milliers de kilomètres de ses frontières.

LE MONDE OCCIDENTAL SUR LA DÉFENSIVE

Après 1945, face à une menace communiste militante, le monde capitaliste, dont fait partie le Canada, met en place sa défense militaire. Avec le traité de l'Atlantique Nord, en 1949, l'Europe de l'Ouest, en première ligne devant une URSS qui n'a pas démobilisé ses armées de la Seconde Guerre mondiale, obtient une protection virtuelle de la part de ses alliés américano-canadiens. La mise sur pied du bras militaire de ce traité – qui sera connu sous le terme Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) – est encore à venir, quand se produit, en Corée, dans la plus grande surprise, un événement brutal.

Un briefing sur le front coréen par le capitaine G. Vaugeois du Royal 22^e Régiment qui entre en action au printemps 1951. (Jacques Castonguay. *Les Bataillons et le Dépôt du Royal 22^e Régiment. Vingt ans d'histoire 1945-1965.* Québec, Régie du Royal 22^e Régiment, 1974, p.54).



Selon une entente survenue vers la fin de la guerre 1939-1945, il avait été convenu que les Soviétiques libéreraient du joug japonais la partie de la Corée qui se trouvait au nord du 38^e parallèle et les Américains s'occuperaient du sud. Devaient ensuite venir des élections pan-coréennes afin de reconstituer une Corée qui était sous le joug japonais depuis les premières années du XX^e siècle. En 1950, ces élections n'ont pas encore été tenues et, dans les faits, deux Corées antagonistes se sont formées. Dans la nuit du 24 au 25 juin 1950, la Corée du Nord déclenche une attaque dévastatrice contre la Corée du Sud. Les militaires sud-coréens, appuyés d'Américains encore en Corée ou rameutés du Japon, ne peuvent, dans un premier temps, arrêter cette déferlante. Le recul est rapide et dramatique jusqu'à ce que, finalement, un périmètre d'arrêt, autour de Pusan, au sud-est de la péninsule coréenne, puisse être maintenu.

Dès le dimanche 25 juin, alors que le front militaire s'écroulait, le front politique se mettait en branle. À la suite de l'absence de l'URSS du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui protestait contre le fait que la Chine communiste ne puisse prendre le siège de la Chine nationaliste chassée du pouvoir un an plus tôt, Américains, Britanniques, Français et Chinois nationalistes arrivaient rapidement à obtenir que l'ONU s'engage à rétablir, sous la direction des Américains, la Corée du Sud et la paix entre les deux Corées.

Pour participer à ce rétablissement de la paix, le Canada possède bien peu de moyens. Il a, depuis 1945, largement démobilisé. L'effectif total permis pour les forces professionnelles est de 50 000 militaires et, en 1950, ce plafond n'est pas encore atteint. Or, l'affaire coréenne entraîne une mise sur pied rapide de l'OTAN. Car l'attaque de la Corée du Nord a été interprétée, par plusieurs, comme une feinte qui ferait déplacer vers l'Extrême-Orient l'effort de défense des Occidentaux, laissant le flanc européen ouvert à l'appétit soviétique. Les Occidentaux ont donc répondu à la menace communiste sur les deux points sensibles où elle se présentait. Entre 1950 et 1953, le nombre de militaires canadiens est passé de 47 000 à 104 000. Quant au budget alloué à la Défense, il a été multiplié par deux. Aujourd'hui, nous savons que la guerre est restée «froide» en Europe. Mais, en Extrême-Orient, c'était déjà le contraire, en 1950. La Chine était tombée aux mains du communiste Mao Tsé-toung, en 1949. Les mouvements anti-coloniaux en Indochine, en Malaisie et ailleurs, dans cette région du monde, avaient une forte saveur communiste.

RÉACTION MILITAIRE CANADIENNE À L'INVASION DE LA CORÉE DU SUD

Que fera donc le Canada en ce qui concerne plus précisément la Corée du Sud? Dès le 30 juin 1950, la décision est prise de déployer trois destroyers dans le secteur. Ces navires seront les *NCSM Sioux*, *Athabaskan* et *Cayuga* qui seront mis à la disposition de l'ONU, le 12 juillet, jour de leur arrivée à Pearl Harbor. Ces unités navales seront rapidement utilisées à la protection de convois, en appui aux débarquements ou embarquements de troupes terrestres de l'ONU, à des arraisonnements, à des blocus, au bombardement de trains nord-coréens, qui se déplaçaient sur des voies ferrées côtières, ou d'éléments portuaires nord-coréens. À partir de 1951, leurs missions seront surtout concentrées sur l'interdiction des forces navales adverses, le contrôle d'îles situées en Corée du Nord mais utilisées par les forces onusiennes pour le renseignement ou, encore, la protection de porte-avions américains. Jusqu'en juillet 1953, huit des onze destroyers canadiens auront l'occasion de participer à l'effort militaire du pays en Corée.

René Lévesque, correspondant de la CBC, réalise une entrevue, le 10 août 1951, avec le lieutenant-colonel J.A. Dextraze, officier commandant le Royal 22^e Régiment, en Corée. (Archives nationales du Canada C 79007).





■ Fin du conflit! (Musée du PPCL 1). (Direction Histoire et Patrimoine. Ministère de la Défense nationale. *Le Canada et la guerre de Corée*. Montréal, Art Global, 2002).

Par ailleurs, le 20 juillet, le 426^e escadron de transport aérien a été placé sous le commandement onusien. Son rôle fut un de logistique, entre l'Amérique du Nord et le Japon, avec quelques rares missions de transport jusqu'en Corée du Sud. De plus, toujours du côté aérien, 21 pilotes de chasse canadiens furent attachés, de 1950 à 1953, généralement pour des périodes de six mois dans chaque cas, à des escadrons de chasse américains : ces pilotes canadiens détruisirent ou endommagèrent 20 chasseurs ennemis.

Le 7 août, enfin, on annonça la formation d'une force spéciale, soit la 25^e brigade d'infanterie, qui reposera sur la création, à l'aide de volontaires, d'un deuxième bataillon au sein de chacun des trois régiments de l'Armée canadienne. Une fois complétée, à l'été 1951, la 25^e brigade fera partie, avec deux autres brigades, australio-néo-zélandaise et britannique, de la 1^{re} division du Commonwealth.

L'intervention de l'ONU, a-t-on pensé, ne durerait pas longtemps. Mais les combats, d'intensité variable par ailleurs, se poursuivront jusqu'à l'été 1953. Du côté terrestre, cela conduira le Canada à commettre, en roulement, ses bataillons de la régulière ainsi qu'un 3^e bataillon que chacun des régiments ajoutera à ses 1^{er} et 2^e bataillons. Toutes ces unités ont été entraînées à la façon américaine, ce qui était une première pour un tel contingent, et elles ont reçu un matériel qui était un mélange canado-britannico-américain.

Si les Canadiens peuvent intervenir, c'est que, après les désastres de l'été 1950, les forces onusiennes – principalement américaines et sud-coréennes – sont parvenues à rétablir la situation et à remonter si loin, en Corée du Nord, qu'elles se sont dangereusement approchées de la frontière chinoise. Les Chinois, du coup, sont entrés en scène et, à leur tour, sont parvenus à redresser la balance en faveur des assaillants initiaux. Ainsi, Séoul et de vastes secteurs de la Corée du Sud furent à nouveau envahis. À l'hiver 1951, les troupes sous commandement américain repartirent à la contre-attaque et, en avril, se retrouvèrent au nord du 38^e parallèle.

Le 22 avril, une division sud-coréenne fut mise en déroute au nord de Kap'Yong, en Corée du Nord, et la 27^e brigade du Commonwealth, qui comprenait, à ce moment-là, le 2^e bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry (PPCLI), première unité canadienne d'infanterie arrivée sur le terrain, fut envoyée pour colmater la brèche dans la ligne onusienne. Entre la fin du jour, le 22, et le matin du 23, le PPCLI résista à des vagues successives d'assaillants au prix de seulement 33 pertes, dont 10 tués. Ce fait d'armes lui valut une citation à l'ordre du jour du président américain, moment unique dans notre histoire militaire.

Cela dit, peu après, un front, qui ne bougera plus guère, fut établi aux environs du 38^e parallèle. La guerre de mouvement en devint



J.A. Omer Lévesque, pilote de chasse. (Archives PL 61154).



■ Une bière par homme par jour sur le front coréen. Il ne faut pas abuser des bonnes choses [...] (Jacques Castonguay, *op. cit.*, p. 138).

une de patrouilles, d'attaques et de contre-attaques très localisées. Jusqu'à la trêve, en juillet 1953, les unités terrestres canadiennes participeront à plusieurs combats défensifs ou offensifs de petite ou moyenne envergure ou, encore, à des actions en vue de contrôler au mieux le *no man's land*. Or, certains de ces engagements seront plus coûteux que celui de Kap'Yong. En mai 1953, le 3^e bataillon du Royal Canadian Regiment est vivement pris à partie et perd 60 hommes. Entre les 22 et 26 novembre 1951, c'est le 2^e bataillon du Royal 22^e Régiment qui avait été durement secoué, ayant 16 tués, 44 blessés et 3 disparus. Le 8 novembre 1954, les combattants canadiens reviennent au pays dans une indifférence quasi générale qui tranche avec le retour des troupes, en 1945 et 1946.

BILAN CANADIEN MILITARO-POLITIQUE

Tout près de 22 000 Canadiens auront servi en Corée. Avec 1 500 pertes, dont plus de 300 tués, cette intervention canadienne devient la troisième plus coûteuse de celles menées outre-mer. Ce qu'on qualifie de «guerre de Corée» est, en fait, la première grande opération de rétablissement de la paix menée sous l'égide de l'ONU et dirigée, sur le terrain, par les Américains. Au niveau militaire supérieur, on trouvera plusieurs similitudes avec certaines des opérations de paix menées depuis les années 1990 en Ex-Yougoslavie ou en Afghanistan. En 1954, les Canadiens pouvaient certainement conclure que leur participation militaire sous le chapeau de l'ONU était d'un autre ordre que ce qu'ils avaient

connu depuis près d'un siècle. Cela ne signifiait pas que ces interventions armées allaient être plus faciles que celles qu'ils avaient fournies en appui à l'Empire ou au Commonwealth britanniques.

La crise était arrivée à une telle vitesse, que le Canada n'avait pas pu se couler dans un rôle plus neutre, sur le plan international, que celui dans lequel, par la force des choses, il s'était vu forcé de jouer, alors qu'il n'avait eu d'autres choix que de suivre les États-Unis. Ses participations dans la Commission de contrôle de l'armistice en Indochine, à compter de 1954, et, deux ans plus tard, sur la ligne de partage entre l'Égypte et Israël, lui permettront de commencer à s'offrir un profil international original pour le restant du XX^e siècle. ◆

■ Serge Bernier est directeur, Histoire et Patrimoine au ministère de la Défense nationale à Ottawa.

Pour en savoir plus :

Greg Donaghy (éd.). *Le Canada au début de la guerre froide, 1943-1957*. Ottawa, MAECI, 1998, 255 p.

Paul Létourneau (éd.). *Le Canada et l'OTAN après 50 ans*. Montréal, PUM (Cahiers d'histoire), 2000, 209 p.

Direction – Histoire et Patrimoine (Ministère de la Défense nationale). *Le Canada et la Guerre de Corée*. Montréal, Art Global, 2002, 158 p.